

Yves VANDEWALLE
Député des Yvelines
Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées

Réf: YV/ACT/06/09

Paris, le 23 juin 2009

Madame le ministre,

Dans le cadre des travaux du Grenelle des ondes qui s'est déroulé en mai dernier, le Gouvernement a annoncé le lancement d'expérimentations concernant les seuils d'exposition aux émissions des antennes-relais.

Suite à cette annonce, je souhaite attirer votre attention sur l'initiative de la commune de Dampierre qui souhaite se porter « commune pilote » pour expérimenter un taux d'exposition aux champs électromagnétiques de 0,6v/m.

Le Conseil municipal a délibéré en ce sens lors de la séance du 5 juin dernier.

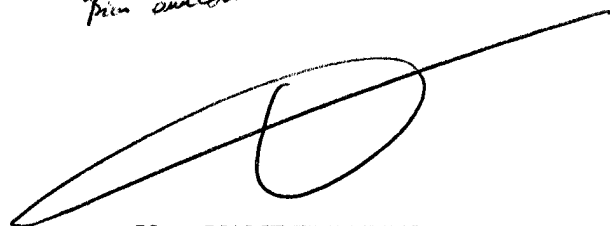
Cette expérience de « commune pilote » me semble intéressante dans la mesure où elle se déroulerait en milieu rural et au sein d'un Parc naturel régional.

En effet, la Fédération des parcs naturels régionaux de France est très attentive aux initiatives prises dans le domaine de la téléphonie mobile.

Elle s'est d'ailleurs prononcée en faveur d'une consultation obligatoire du syndicat mixte du Parc avant toute installation de tels équipements.

Je sais toute l'attention que vous porterez à ce courrier et vous prie d'agréer, madame le ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Très amicalement

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke that loops back and ends in a small circle.

Yves VANDEWALLE

Madame Chantal JOUANNO
Secrétaire d'Etat chargée de l'écologie
Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables
Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain
75700 PARIS